

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1249 du 26 novembre 1949 :

n° 1249

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 novembre 1949

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1949

Date du numéro
30 novembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Mahmoud Ibrahim est engagé en qualité du météorologiste au salaire mensuel de 25.000 francs (Vingt-cinq mille francs), exclusif de toutes indemnités autres que celles indiquées ci-dessous. L'intéressé pourra bénéficier, le cas échéant, des indemnités pour travail supplémentaire prévues par les règlements, La présente décision aura effet pour compter du 1er novembre 1949.